

Wolu-Inter-Quartiers ASBL

Avenue du Capricorne, 1A - 1200 Woluwe-Saint-Lambert
T : 02/762 39 44 – courriel : woluinterquartiers@hotmail.com
N° d'entreprise : 0452667029 – Argenta BE77 9795 4933 4142



Woluwe-Saint-Lambert, le 16/11/2018

Collège des Bourgmestre et Échevins
de la Commune de Woluwe-Saint-Lambert
Avenue Paul Hymans, 2
1200 Woluwe-Saint-Lambert

Concerne : Demande de permis d'urbanisme pour le bien situé Rue Vergote, 24 à 26.

Madame, Monsieur,

Tout d'abord, nous tenons à souligner l'amélioration du projet proposé par rapport au précédent projet introduit en 2017. Nous nous félicitons également, de la décision prise de réhabiliter le magnifique immeuble n°24 (inscrit à l'inventaire) ainsi que de la conservation d'une respiration entre le n°24 et le nouvel immeuble projeté. Nous sommes également heureux de constater que les façades avant du n°24 et 26 reste intactes et que le demandeur s'engage à conserver le patrimoine intérieur de l'hôtel de maître également (dont ont aurais aimé voir des photos dans le dossier).

Malheureusement, les interventions en façade arrière du n°26 ne sont pas aussi enthousiasmantes. Le demandeur prévoit de démolir la terrasse et l'escalier monumental pour les remplacer pas un ensemble plus sobre et désaxé. Nous aurions souhaité que l'escalier soit conservé ou au moins qu'il reste centré par rapport au bâtiment. Toujours en façade arrière, la présence d'une grande intervention en toiture pour y aménager une terrasse dénote également avec le reste de la façade. Nous souhaitons que cette intervention soit réduite et mieux intégrée.

D'autres terrasses du n°26 posent problème, en effet, deux terrasses sont aménagées sur la toiture du n°24. Cela risque de poser des nuisances aux habitants du n°24 et pose des questions en terme juridique (revente ? servitude ?)

Concernant la nouvelle construction accolée au n°22, nous souhaiterions qu'il soit envisagé de la réduire d'un étage afin de limiter son impact depuis la voirie.

Nous souhaitons être convoqués à la réunion de concertation qui traitera de ce dossier.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à notre sincère considération.

Nicolas Moulin,
Pour Wolu-Inter-Quartiers.

Geneviève Vermoelen,
Comité Saint-Henri